

Sujet: [INTERNET] Enquête publique A10

De : Maryse MENANTEAU <maryse.menanteau@orange.fr>

Date : Thu, 22 Feb 2018 00:27:28 +0100 (CET)

Pour : MAIRIE VEIGNE <lemaire@veigne.fr>

Copie à : pref-ep-2x3voies10poitiersveigne@indre-et-loire.gouv.fr

M et Mme MENANTEAU Francis et Maryse

24 rue de Vaugourdon

37250 VEIGNE

A l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête publique pour l'élargissement à 2x3 voies de l'Autoroute A10.

Monsieur le Président,

Depuis notre arrivée en 1981, les nuisances n'ont fait qu'augmenter sur notre secteur "Village Brûlé – Vaugourdon" à cause du trafic sans cesse grandissant sur l'A10, de la construction de l'A85 puis de la LGV.

Le projet d'élargissement de l'autoroute A10 à 2x3 voies va à nouveau impacter cette zone déjà largement sinistrée par le croisement des 3 infrastructures de transport sur ce secteur géographique restreint. Si l'objectif des travaux est d'améliorer le confort des automobilistes, nous vous demandons de garantir aussi le cadre de vie des résidents.

Plusieurs impacts ont un niveau d'enjeu très fort pour la population, notamment les nuisances sonores et la pollution de l'air qui exigent des **protections efficaces**.

Contre **les nuisances sonores**, nous vous demandons :

- de construire **des murs anti-bruit performants** tout le long la zone impactée par cet élargissement, c'est-à-dire de la bifurcation avec l'A85 (au nord) jusqu'à l'ouvrage d'art du viaduc (au sud) qu'il conviendra d'inclure dans cette protection acoustique.
- d'équiper l'ensemble des ouvrages d'art des viaducs A10 et LGV de **parapets anti-bruit élevés** pour lutter contre la propagation du son dans la vallée de l'Indre. Dans notre cas, c'est la circulation aérienne et incessante des véhicules sur les viaducs qui engendre la plus grande nuisance.
- de recouvrir toutes les voies d'**enrobés phoniques de qualité**, en incluant les viaducs et la montée

sur Montbazon.

- d'envisager de **réduire la vitesse de circulation** des véhicules sur tout ce secteur.

Le schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie ayant classé la commune de Veigné en zone sensible pour **la qualité de l'air** du fait notamment de la proximité des autoroutes, nous attendons de votre part :

- une réelle prise en compte de ce classement pour **préserver notre santé**
- la programmation de **mesures fréquentes des particules fines** par des organismes spécialisés.
- un renforcement des **merlons paysagers** et la création de **murs végétalisés impénétrables** qui participeraient aussi à **l'intégration environnementale** des différents ouvrages.

Comme toute la population de ce secteur, nous appréhendons déjà la période des travaux et espérons que nos voieries seront préservées au maximum.

Nous vous demandons de mettre ce courrier au dossier de l'enquête publique en cours.

Cordialement

Maryse et Francis MENANTEAU